



Désinflation et Déflation

On confond parfois les termes « désinflation » et « déflation ».

Par **désinflation**, on entend le ralentissement du taux d'augmentation du niveau général des prix, représenté par le prix moyen des biens et des services d'un panier de consommation. Par exemple, entre 1981 et 1983, le taux annuel d'accroissement de l'**indice des prix à la consommation** (IPC) global au Canada est passé de 12,5 % à un peu moins de 6 %. Et, de 1990 à 1992, le taux d'inflation a encore ralenti, soit d'environ 5 à 1,5 %. C'est ce que l'on appelle la désinflation.

La **déflation**, par contre, se définit comme une chute persistante du niveau de l'IPC global, qui se traduit par un taux d'inflation négatif année après année. Le seul épisode important de déflation soutenue qu'ait connu le Canada s'est produit durant la Grande Dépression des années 1930, quand le niveau global des prix avait fléchi de plus de 20 % durant une période de quatre ans.

La déflation peut être particulièrement néfaste lorsqu'elle est causée par une contraction marquée et prolongée des dépenses (comme ce fut le cas dans les années 1930), qui engendre une chute persistante du niveau général des prix. Cette situation peut entraîner une spirale déflationniste au sein de l'économie, à mesure que les revenus diminuent et que le fardeau réel de la dette des emprunteurs grimpe. Dans un tel contexte, le fléchissement continu des

prix donne lieu à une baisse de la production et des salaires, qui freine davantage la demande des consommateurs et des entreprises, ce qui fait encore diminuer les prix et ainsi de suite.

Par contre, un recul temporaire de l'IPC global lié à un ensemble restreint de prix plus volatils (par exemple, une chute marquée des prix de l'essence) ou un repli des prix relatifs d'une catégorie particulière de biens (tels que les ordinateurs personnels) attribuable aux progrès technologiques ou aux gains de productivité ne constitue pas de la déflation. Dans la mesure où de telles baisses ponctuelles n'influent pas sur les revenus et le fardeau de la dette, leur incidence sur l'économie n'est pas nuisible. De fait, le fléchissement des prix découlant d'une amélioration de la productivité accroît le pouvoir d'achat des consommateurs.

La réaction des autorités monétaires face à la déflation : maintenir l'inflation au taux cible

À l'instar d'une inflation élevée et variable soutenue, une déflation persistante augmente l'incertitude et a des répercussions négatives sur la croissance économique. Qui plus est, dans une économie où l'on a pour cible un taux d'inflation positif et bas, comme au Canada, la déflation est dommageable, car elle réserve des surprises et fait planer un doute sur la crédibilité de la politique monétaire. C'est pourquoi la Banque du Canada accorde autant d'importance au risque que l'inflation s'établisse au-dessus de la cible





D O C U M E N T S D ' I N F O R M A T I O N

de 2 % qu'à celui qu'elle passe au-dessous, et qu'elle intervient de manière symétrique pour éviter tant une inflation qu'une déflation prononcée à moyen terme.

Selon un tel régime de ciblage de l'inflation, tout risque d'enracinement des attentes déflationnistes, si l'inflation passait temporairement en territoire négatif, est atténué par l'engagement de la banque centrale à réagir énergiquement pour ramener l'inflation à la cible. Par conséquent, il est très peu probable que de faibles baisses de prix sur de courtes périodes entraînent une spirale déflationniste. [Voir aussi le [discours de David Dodge du 29 janvier 2003](#).]

Avril 2012

Nous aimerions connaître votre opinion. Si vous avez des commentaires au sujet de ce document, nous vous invitons à les adresser à initiatives@banqueducanada.ca.

